

Relationships and requests

Create family links and answer your relatives' requests.

Contents

1. Qu'est-ce qu'une demande de relation ?
2. Qui doit accepter une demande ?
3. La rubrique « Demandes »
4. Accepter ou refuser une demande
5. Suivre et annuler vos demandes
6. Les statuts d'une demande
7. Les demandes liées
8. Échanger avec le demandeur ou le délégataire
9. Les demandes de permissions
10. Pourquoi la personne que j'ai ajoutée apparaît-elle en « Profil en attente » ?
11. Je n'ai pas de demande à valider, mais mon ajout est toujours en attente.
12. Pourquoi certaines demandes sont-elles approuvées sans que personne ne réponde ?
13. Je ne peux pas cliquer sur « Accepter ».
14. J'ai refusé une demande par erreur.
15. Comment annuler une demande que j'ai faite ?
16. Un lien accepté est faux.
17. Ma demande est « Expirée ».
18. Qu'est-ce qu'un délégataire ?
19. Je ne peux envoyer qu'un seul message à quelqu'un.

Qu'est-ce qu'une demande de relation ?

Quand vous ajoutez un proche dans l'arbre (un parent, un conjoint, un enfant), Weevus ne crée pas le lien immédiatement : il crée une demande de relation.

Un lien familial concerne plusieurs personnes. Chacune doit pouvoir confirmer qu'il est juste : c'est ce qui garantit un arbre fiable, où personne ne peut être relié à une famille sans son accord.

- Tant que la demande est en cours, la personne apparaît dans l'arbre avec une carte « Profil en attente ».
- Dès que toutes les validations nécessaires sont réunies, le lien est créé et la carte devient définitive.

Qui doit accepter une demande ?

Pour chaque personne concernée par un lien, Weevus détermine si son accord est nécessaire :

La personne concernée est...	Sa validation
vivante, a 15 ans ou plus et a un compte Weevus	Manuelle : elle reçoit la demande et doit l'accepter ou la refuser.
un enfant de moins de 15 ans	Automatique : ses parents gèrent son profil.
une personne sans compte Weevus	Automatique.
une personne décédée	Par son ou ses délégataires : ce sont eux qui décident pour elle. Une personne décédée peut avoir un ou plusieurs délégataires.

Avant de confirmer un ajout, le Récapitulatif vous indique exactement qui devra accepter. Certaines validations sont aussi automatiques selon la situation, par exemple lorsque c'est l'enfant lui-même qui déclare ses parents.

La rubrique « Demandes »

Choisissez **Demandes** dans le menu pour ouvrir la page « Demandes de mise en relation ». Une pastille sur cette rubrique vous signale les demandes qui attendent votre réponse.

Vous y trouvez toutes les demandes qui vous concernent : celles que vous avez faites et celles que vous devez valider.

- Les onglets classent les demandes par statut : **Toutes** , **En attente** , **Approuvée** , **Refusée** ... avec le nombre de demandes de chacun.
- La recherche (**Rechercher...**) retrouve une demande par le nom d'une personne.
- Le tri affiche les demandes les plus récentes ou les plus anciennes en premier.

Pour chaque demande, vous voyez le demandeur, la relation concernée, les participants et l'avancement de leurs validations, la date de la demande et sa date d'expiration. Sélectionnez une demande pour afficher son détail.

Accepter ou refuser une demande

1. Ouvrez **Demandes**, onglet **En attente**.
2. Sélectionnez la demande et lisez son détail. Une phrase résume le lien proposé, par exemple « Marie DUPONT deviendra la mère de Léa DUPONT » ou « Vous et Paul MARTIN deviendraient époux ».
3. Appuyez sur **Accepter** ou **Refuser**, puis confirmez.

Prenez le temps de vérifier : en acceptant, vous confirmez que ce lien familial est exact. En cas de doute, contactez d'abord le demandeur (voir « Échanger avec le demandeur ou le délégataire »).

Si les boutons sont grisés, la demande ne peut pas encore être traitée : c'est le cas d'une demande liée qui attend la décision sur la demande principale.

Suivre et annuler vos demandes

Les demandes que vous avez faites apparaissent aussi dans [Demandes](#) . Pour chacune, un suivi des validations montre qui a déjà accepté et qui doit encore répondre.

Vous vous êtes trompé ? Tant que la demande est En attente, sélectionnez-la et appuyez sur [Annuler](#) . La carte « Profil en attente » disparaît de l'arbre.

Une fois le lien créé, il ne peut plus être annulé depuis l'application : contactez l'équipe Weevus depuis [Support](#) .

Les statuts d'une demande

Statut	Signification
En attente	Une ou plusieurs personnes doivent encore répondre.
Demande liée	La demande dépend d'une demande principale et attend sa décision.
Approuvée	Toutes les validations sont réunies : le lien est créé.
Refusée	Une personne concernée a refusé : le lien n'est pas créé.
Annulée	Le demandeur l'a annulée, ou elle a été annulée automatiquement parce que la demande principale a été refusée ou annulée.
Expirée	Personne n'a répondu avant la date d'expiration.

Combien de temps une demande reste-t-elle ouverte ?

- Une demande est valable 7 jours.
- Sans réponse, Weevus relance automatiquement les personnes concernées jusqu'à 3 fois, et chaque relance prolonge la demande de 7 jours.
- Sans réponse après la dernière relance, la demande passe au statut « Expirée ».

La date d'expiration en cours est indiquée dans la colonne « Expire le ».

Certaines demandes sont approuvées automatiquement : le détail en donne alors le motif, par exemple « participant mineur » ou « participant sans compte ».

Les demandes liées

Un seul ajout peut créer plusieurs liens à la fois. Par exemple, en ajoutant votre enfant avec son autre parent, Weevus crée un lien entre l'enfant et vous, et un autre entre l'enfant et son autre parent.

Ces demandes forment un lot relationnel familial :

- une demande principale ;
- une ou plusieurs demandes liées, qui attendent la décision sur la principale (statut « Demande liée »).

Si la demande principale est acceptée, les demandes liées s'activent. Si elle est refusée ou annulée, les demandes liées sont annulées automatiquement. Le détail d'une demande affiche l'ensemble de son lot.

Échanger avec le demandeur ou le délégataire

Une question avant de répondre ? Depuis une demande, le bouton **Discuter avec Prénom NOM** ouvre une discussion :

- avec le demandeur, si c'est vous qui devez valider ;
- avec un délégataire, si la demande concerne un proche décédé : ce sont ses délégataires qui décideront. S'il en a plusieurs, vous pouvez contacter l'un d'eux ou plusieurs.

Un premier message vous est suggéré, que vous pouvez modifier.

Si vous ne connaissez pas encore cette personne sur Weevus

- Vous ne pouvez envoyer qu'un seul message tant qu'elle n'a pas répondu.
- De son côté, elle choisit d'accepter la discussion, ou de la refuser et de la quitter. En cas de refus, vous en êtes informé.

Les demandes de permissions

La rubrique **Demandes** contient aussi les demandes de permissions : un proche souhaite modifier les droits entre vous (voir son Drive, sa Timeline...).

Le détail présente chaque changement demandé, avec sa valeur actuelle et sa nouvelle valeur. Répondez avec **Accepter** ou **Refuser**, comme pour une demande de relation.

Les droits sont expliqués en détail dans le thème « Ma famille et les droits ».

Pourquoi la personne que j'ai ajoutée apparaît-elle en « Profil en attente » ?

La demande de relation n'a pas encore été acceptée par toutes les personnes concernées. Suivez son avancement dans « Demandes ».

Je n'ai pas de demande à valider, mais mon ajout est toujours en attente.

C'est l'accord d'une autre personne qui est attendu. Le suivi des validations de la demande vous indique laquelle. Vous pouvez la contacter avec « Discuter avec... ».

Pourquoi certaines demandes sont-elles approuvées sans que personne ne réponde ?

L'accord n'est pas demandé aux enfants de moins de 15 ans ni aux personnes sans compte Weevus : la validation est alors automatique. Pour une personne décédée, ce sont ses délégataires qui décident.

Je ne peux pas cliquer sur « Accepter ».

Il s'agit sans doute d'une demande liée : elle attend la décision sur la demande principale.

J'ai refusé une demande par erreur.

Une demande refusée ne peut pas être rétablie : demandez à la personne de refaire l'ajout, une nouvelle demande vous sera envoyée.

Comment annuler une demande que j'ai faite ?

Dans « Demandes », sélectionnez-la et appuyez sur « Annuler », tant qu'elle est en attente.

Un lien accepté est faux.

Il ne peut pas être supprimé depuis l'application : contactez l'équipe Weevus depuis « Support », elle le corrigera.

Ma demande est « Expirée ».

Personne n'a répondu dans les délais : 7 jours, puis jusqu'à 3 relances de 7 jours chacune. Vous pouvez refaire l'ajout pour créer une nouvelle demande.

Qu'est-ce qu'un délégataire ?

Un membre de la famille désigné pour représenter un proche décédé et prendre les décisions à sa place. Une personne décédée peut avoir un ou plusieurs délégataires. Voir le thème « Décès et votes ».

Je ne peux envoyer qu'un seul message à quelqu'un.

Vous n'êtes pas encore en relation avec cette personne sur Weevus : vous pourrez continuer à écrire dès qu'elle aura accepté la discussion.